

Mention Complémentaire Coiffure Coloriste Permanentiste

Le métier

Le **Coiffeur** met ses compétences au service de ses clients. Il les écoute, les conseille et leur propose des prestations adaptées à la nature de leurs cheveux et à leur personnalité. Outre sa maîtrise de la coupe, il mise sur son sens de l'esthétique et sur sa dextérité pour réaliser des techniques et mettre en valeur les visages.

Le **Coiffeur Coloriste Permanentiste** est un spécialiste des techniques de coloration et de modification de la forme des cheveux. Il conçoit et réalise des effets capillaires par coloration, méchage, défrisage ...



Approfondir ses savoir- faire :

- Assurer l'accueil et le suivi du client
- Conseiller et vendre des produits
- Créer et réaliser des opérations techniques comme la permanente, la coloration et le défrisage
- Etre capable d'évaluer son travail ainsi que la satisfaction du client

Les conditions de travail

- Travailler le samedi
- Position debout avec bras en tension
- Contact clientèle et travail en équipe
- Etre en bonne condition physique

La formation

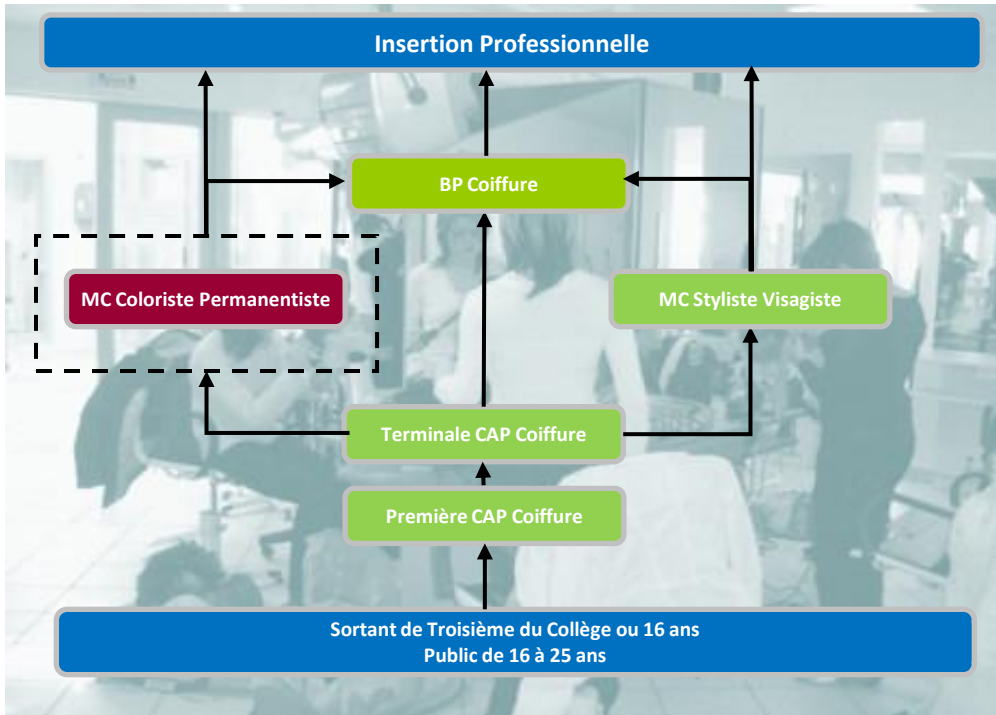
Les matières préparées à l'examen :

Enseignement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> • Conception et réalisation de mises en forme (la permanente, le défrisage) • Coloration et effets de couleur • Etude technique et vente conseil (technologie, physique/chimie, biologie appliquée, cadre organisationnel, gestion d'entreprise et arts appliqués)

Modalités de la formation :

- Contrat d'apprentissage sur un an (après l'obtention du CAP Coiffure)
- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA

La filière coiffure



Les perspectives professionnelles

Titulaire de la Mention Complémentaire Coloriste Permanentiste vous pourrez occuper un poste de coiffeur, de responsable technique ou de conseiller professionnel.

Vous pourrez également perfectionner votre formation en intégrant un Brevet Professionnel Coiffure (en 2 ans).

